

ASSURANCE MALADIE

OCTOBRE 2023

SOMMAIRE

◆ MEDECINS

- Emploi d'un assistant médical : un simulateur en ligne pour estimer facilement son aide financière
- Tarifs des consultations : ce qui change au 1^{er} Novembre

◆ INFIRMIERS

- Généralisation du BSI à tous les patients dépendants

◆ CHIRURGIENS-DENTISTES

- Le point sur le changement du taux de prise en charge des soins dentaires
- Convention dentaire : 45 minutes pour comprendre les changements dans l'exercice quotidien

◆ INFORMATIONS GENERALES

- Une e-formation sur l'endométriose dédiée aux professionnels de santé est disponible
- Mon espace santé : la dynamique est lancée
- Grippe : coup d'envoi de la campagne de vaccination

MEDECINS

➡ **Emploi d'un assistant médical : un simulateur en ligne pour estimer facilement son aide financière**

L'Assurance Maladie accompagne les médecins éligibles à l'aide à l'emploi d'un assistant médical. Cette aide financière annuelle et pérenne à l'emploi d'un professionnel qualifié chargé notamment de missions médico-administratives peut leur permettre de gagner du temps médical.

Depuis le mois de juin, les délégués de l'Assurance Maladie vont à la rencontre des médecins libéraux afin de leur présenter les avantages et le fonctionnement de ce dispositif récemment simplifié. À ces visites personnalisées s'ajoute la mise à disposition d'outils en ligne parmi lesquels, à compter du 20 octobre 2023, un simulateur pour estimer en quelques clics, en fonction de sa situation, le montant de l'aide à l'emploi de l'Assurance Maladie.

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

➡ **Tarifs des consultations : ce qui change au 1er novembre**

Le règlement arbitral entré en vigueur le 1er mai dernier prévoit de nouvelles mesures applicables à partir du 1er novembre 2023 :

- Revalorisation tarifaire : pour quelles consultations ?
- Déplafonnement du nombre de visites très complexes pour certaines consultations
- Téléconsultation : évolution des codes de facturation

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

INFIRMIERS

➡ **Généralisation du BSI à tous les patients dépendants**

À compter du 3 octobre 2023, le dispositif du bilan de soins infirmiers (BSI) est étendu à l'ensemble des patients dépendants pris en charge à domicile. Il s'agit de la dernière étape du déploiement du BSI, prévue par l'avenant 10 à la convention nationale des infirmiers.

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

✚ CHIRURGIENS - DENTISTES

➡ **Le point sur le changement du taux de prise en charge des soins dentaires**

Depuis le 15 octobre 2023, le taux de prise en charge de la plupart des soins dentaires (y compris orthodontiques) passe à 60 %, en application de l'arrêté du 12/10/2023 (JORF n°0239 texte n°16).

La mise à jour du logiciel de facturation des chirurgiens-dentistes est indispensable pour y intégrer ce nouveau taux de prise en charge et éviter des rejets.

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

➡ **Convention dentaire : 45 minutes pour comprendre les changements dans l'exercice quotidien**

L'Assurance Maladie donne rendez-vous à l'ensemble des chirurgiens-dentistes pour un webinaire **le jeudi 16 novembre à 19 h (heure Métropole), soit à 14 h** afin de découvrir les évolutions concrètes portées par la nouvelle convention dentaire.

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

✚ INFORMATIONS GENERALES

➡ **Une e-formation sur l'endométriose dédiée aux professionnels de santé est disponible**

En France, l'endométriose touche entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer, soit 1 femme sur 10. La maladie peut être asymptomatique et ne pas nécessiter de prise en charge, mais elle peut aussi causer des douleurs gynécologiques et entraîner une infertilité.

Face à ces constats, une formation gratuite en ligne (Mooc) est disponible sur le site pns-mooc.com pour tous les professionnels de santé qui ont un rôle à jouer dans l'accompagnement et le conseil des femmes concernées et notamment les médecins, sages-femmes et infirmiers.

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

➡ **Mon espace santé : la dynamique est lancée**

Alors que Mon espace santé s'installe progressivement dans les habitudes des Français, la dynamique de l'alimentation systématique des dossiers médicaux par les professionnels de santé est amorcée.

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

➡ **Grippe : coup d'envoi de la campagne de vaccination**

La campagne de vaccination contre la grippe commence le 17 octobre, 2 semaines après le démarrage de la campagne de vaccination contre le Covid-19. Cette année encore, il est recommandé que les personnes fragiles réalisent en même temps leur vaccination contre le Covid-19.

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)